

Inscription à Garges Plage 2021

La Plage sera ouverte du 27 juillet au 13 août, pour le plaisir des petits et des grands !

Comment s'y inscrire ?

- En allant récupérer un formulaire papier dans l'une des structures municipales. Il vous suffira de le remplir et de vous rendre sur place une fois la plage ouverte afin de procéder à votre inscription.
- En téléchargeant et en remplissant le formulaire numérique interactif (à retrouver dans la colonne de droite). Une fois rempli, le formulaire est à envoyer à **evenements_villedegarges [dot] com**

Frais d'inscription :

- Gratuits pour les Gargeois (présentation obligatoire d'un justificatif de domicile)
- 3€ pour les non-Gargeois

Formulaire à télécharger

[formulaire_dinscription_a_garges_plage.pdf](#) 3.23 Mo

Lire aussi

[Programme de la semaine du 25 juillet](#)

[Pass sanitaire : comment l'obtenir ?](#)

[Vivre à Garges](#)

[Bouger sortir](#)

[Enfance](#)

[Jeunesse](#)

[Sortir](#)

[Les Grands Rendez-Vous](#)

Publié le 26/07/2021